

PARAGE : DE L'INITIATION AUX PREMIERS GESTES

VOUS VOULEZ...

- Connaitre les origines des boiteries
- Reconnaitre les principales pathologies du pied
- Connaitre le matériel nécessaire pour un parage de bonne qualité en toute sécurité
- Pratiquer les gestes d'un parage en toute sécurité

Contenu de la formation :

Les origines des boiteries
Les signes à surveiller pour détecter rapidement les inconforts locomoteurs
Les pathologie du pied les plus courantes en élevage
Le matériel de parage et l'entretien nécessaire
Les règles de sécurité pour le pareur et pour l'animal
Les soins de parage nécessaires à chaque pathologie, les pièges à éviter
Les actions de prévention

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques illustrés
En exploitation : matériel du pareur professionnel et matériel de l'éleveur
Pratique du parage par les participants

Intervenants :

MICHENOT BENOIT Formateur en analyse économique, bâtiment d'élevage, approche sanitaire GDS 44

Durée :

1 jour

Horaires :

9h – 17h30

Responsable de stage :

Eva GARRE

+33 (0)2 53 46 63 94

+33 (0)6 67 19 36 12

eva.garre@pl.chambagri.fr

Contact inscription

GICQUEL Solenne – assistante

solenne.gicquel@pl.chambagri.fr

Tarif : 0,00 €

(voir bulletin d'inscription)

Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.

Public :

Éleveurs laitiers du groupe systèmes laitiers de St Colomban + éleveurs bovins du territoire

Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

1 – Quelles sont vos pratiques en lien avec le parage ?

C'est vous qui faites ? Vous faites faire ?
Vous faites régulièrement ? Uniquement lorsque vous voyez un problème ?

.....
.....
.....

2 – De quel équipement disposez-vous pour intervenir sur vos animaux ?

.....
.....
.....

4 – Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI NON

Si oui laquelle et quand ?

.....
.....
.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

PARAGE : DE L'INITIATION AUX PREMIERS GESTES

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : __/__/__/__/__

Portable : __/__/__/__/__

Email :

Date de naissance : __/__/__

Lieu de naissance :

Nom de la société :

Cochez votre statut professionnel
(il détermine le tarif de la formation)

- Exploitant agricole, conjoint collaborateur
→ Tarif de la formation : 0,00 €
- Salarié agricole et autres
(préciser :.....)
→ Tarif de la formation : 200 €

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, **dès réception** à :

GICQUEL SOLENNE
Chambre d'agriculture

11 RUE DE L'AUDITOIRE

44680 STE PAZANNE

Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES

Crédit d'impôt : si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 69 €/jour.

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département.**

Conditions générales : l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Annulation : notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR
www.la-terre-mon-avenir.com

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Siège social : 9, rue André Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN
FINANCIER DE
 vivea

LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

PARAGE : DE L'INITIATION AUX PREMIERS GESTES

Mardi 12 Février 2019

De 9h à 17h30

GAEC PARAIS
à Saint Etienne de Mer Morte

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE